

Application 3

Un conflit très médiatisé

La Métropole de Lyon regroupe 59 communes qui composent le Grand Lyon. En tant que collectivité territoriale, elle est administrée par le Conseil de la Métropole. Ces 165 membres délibèrent en séance publique, au moins une fois par trimestre, sur les dossiers relevant de leurs compétences.

Pour assurer l'ensemble de ces compétences, le conseil de Métropole s'appuie sur la commission permanente, les commissions thématiques et les instances territoriales.

Au début de chaque mandat, les maires rédigent le « Pacte de cohérence métropolitain » pour faciliter la coordination des actions et projets entre les communes.

Depuis 2017, le ramassage des ordures est assuré pour Lyon et Vaulx-en-Velin, par la société Pizzorno.

Se référer à la [Fiche Savoir spécifique – Circuits et réseaux de communication](#).

Travail à faire :

- 1) Présentez le conflit (parties prenantes, revendications, type, durée, issue) (annexes 1 à 5).
- 2) Relevez dans un tableau les supports de communication des parties prenantes au conflit, le public visé, l'objectif poursuivi (annexes 1 à 5).
- 3) Analysez la structure des communiqués de presse de la Métropole et le langage utilisé (annexe 3)

Annexe 1 : Les champs d'action et de compétence de la Métropole de Lyon

Les champs d'action de la Métropole de Lyon



Développement économique



Education, culture et loisirs



Solidarités



Cadre de vie



Gestion au quotidien

<https://www.grandlyon.com>

Annexe 2 : Le service propreté de la Métropole Grand Lyon

Propreté



La Métropole de Lyon assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets sur son territoire. Pour vous simplifier la propreté au quotidien, le Grand Lyon intensifie ses efforts pour mieux collecter les déchets et vous met les outils nécessaires à disposition.

En savoir plus sur les politiques "Nettoisement des espaces publics" et "Collecte des déchets" de la Métropole.

Annexe 3 : Le conflit

Les éboueurs de l'entreprise Pizzorno se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire de 300 euros des améliorations de leurs conditions de travail.

La direction a été déboutée de sa demande, en référé, d'évacuation du piquet de grève. Les juges.

Annexe 4 : Informations sur le site de Vaulx-en-Velin

Depuis début avril, la collecte des ordures ménagères est perturbée à Vaulx-en-Velin, en raison d'un mouvement social des salariés de l'entreprise Pizzorno, titulaire du marché passé par la Métropole de Lyon. Cette dernière nous annonce la **reprise des collectes dès aujourd'hui, jeudi 18 avril, et un retour à la normal d'ici samedi soir.**

Retrouvez ci-dessous le communiqué de la Métropole de Lyon du mercredi 17 avril :

Grève des personnels de l'entreprise de collecte Pizzorno – Point sur la situation

Alors que les personnels de l'entreprise Pizzorno poursuivent le mouvement depuis maintenant 16 jours, la Direction générale de la Métropole a rencontré une nouvelle fois cet après-midi les dirigeants de Pizzorno. Cette rencontre avait un double objectif : **s'assurer que le ramassage des ordures revienne à la normale dès cette fin de semaine** dans les rues de Lyon (3^e, 6^e et 8^e) ainsi que dans les communes de Villeurbanne, Bron et Vaulx-en-Velin et **favoriser une sortie de la grève** dans les plus brefs délais.

Après avoir rappelé à Pizzorno ses responsabilités et les pénalités financières qu'elle encourt dans le cadre du marché la liant à la Métropole, l'entreprise vient de s'engager à :

- **assurer à partir de demain matin le service de collecte à 100 %** sur l'ensemble de leurs tournées habituelles ;
- **rattraper le retard accumulé de la collecte depuis deux semaines d'ici samedi soir.**

En contact régulier avec les maires des arrondissements et communes concernées par la grève et très attentif aux conséquences sanitaires et de sécurité générées par ce mouvement depuis plus de deux semaines, David Kimelfeld, président de la Métropole a adressé un nouveau courrier pour les informer des engagements pris par l'entreprise Pizzorno dès demain.

Retrouvez ci-dessous un communiqué de la Métropole de Lyon du lundi 15 avril :

Grève des personnels de l'entreprise de collecte Pizzorno – Point sur la situation

Les personnels de l'entreprise Pizzorno ont entamé aujourd'hui leur 14^e jour de grève, impactant fortement le ramassage des ordures à Lyon (3^e, 6^e, 8^e) ainsi que dans les communes de Villeurbanne, Bron et Vaulx-en-Velin.

Deux semaines après le début du mouvement, la Direction générale de la Métropole a reçu ce jour la Direction de l'entreprise Pizzorno. Lors de cette rencontre, la Métropole a exprimé son inquiétude quant à la durée de la grève, ses conséquences pour les habitants concernés ainsi que les actes de violence observés au sein de l'entreprise ces derniers jours.

Au regard de la situation sanitaire, la Métropole a insisté pour que l'entreprise Pizzorno assume ses responsabilités et trouve une solution dans les prochains jours.

Dans l'attente, la Métropole a décidé de pallier les difficultés de Pizzorno en mobilisant dès demain d'autres entreprises qui collecteront les déchets sur les sites sensibles présentant des risques sanitaires et de sécurité.

Si aucune avancée n'est trouvée d'ici jeudi pour sortir de la grève, la Métropole appliquera les pénalités financières telles que prévues dans le contrat liant la Métropole et Pizzorno, dont la principale pouvant aller jusqu'à 20 euros par poubelle non ramassée.

Retrouvez ci-dessous le communiqué de la Métropole de Lyon du 12 avril :

Grève des éboueurs de l'entreprise Pizzorno

Au cours d'un entretien ce matin, le président de la Métropole David Kimelfeld a rappelé au directeur général de Pizzorno, prestataire de la collectivité, ses responsabilités et ses engagements dans le cadre du contrat le liant à la Métropole.

Dix jours après le début de la grève, le président a fait un point précis de la situation avec la société Pizzorno, ce mouvement social impactant sensiblement le ramassage des bacs poubelles à Lyon (3^e, 6^e, 8^e) et dans les communes de Villeurbanne, Bron, et Vaulx-en-Velin.

Le président a convoqué les dirigeants de l'entreprise lundi prochain pour travailler sur la bonne exécution du marché qui lie la Métropole de Lyon à la société Pizzorno. La direction de Pizzorno a, pour sa part, annoncé qu'elle avait, lors des négociations avec ses agents et les organisations syndicales, fait des propositions d'amélioration des conditions de travail.

Depuis le début du conflit, le service de ramassage fonctionne en moyenne à moitié de ses capacités humaines et matérielles, entraînant une mise en œuvre de la collecte une à deux fois par semaine selon les territoires, mais un encombrement réel et gênant sur des zones urbaines à forte densité.

Les « points noirs » présentant des risques sanitaires et de sécurité et qui sont signalés par les communes concernées et la Métropole sont pris en charge dans le cadre de tournées complémentaires exceptionnelles réalisées en fin de journée.

La Métropole de Lyon est très attentive à la situation et n'exclut pas – dans le strict cadre juridique du contrat de marché public signé entre l'entreprise et la collectivité – d'intervenir sur le terrain si la situation sanitaire et sécuritaire des territoires concernés venait à se dégrader.

Rappelons que l'entreprise Pizzorno est l'un des trois prestataires privés de la Métropole de Lyon pour la collecte des ordures ménagères.

Informations de la ville de Vaulx-en-Velin, le 9 avril :

Le 9 avril 2019 à 17 h, deux camions de ramassage sur quatre ont circulé sur le territoire de la commune. Les interventions ont concerné une partie du nord de la ville.

Le chef du secteur Vaulx-en-Velin de la Métropole et une chargée de mission propreté de la Ville de Vaulx-en-Velin effectuent des tournées régulières pour identifier les points de difficulté, et faire intervenir, sur ces lieux prioritaires, les camions présents.

La Métropole a prévu des ramassages ciblés réalisés en fin de journée lorsqu'existent des amoncellements pouvant menacer la salubrité ou la sécurité publique.

En parallèle, le service nettoyage de la Métropole a fait passer un camion plateau dans certaines rues afin de ramasser les ordures ménagères.

La Métropole nous informe qu'une nouvelle réunion de négociation entre la direction de Pizzorno Environnement et les agents est prévue ce mercredi 10 avril.

Trois engins de collecte interviendront ce même jour sur le territoire vaudais, en complément de la collecte du tri sélectif.

La municipalité restera attentive à la meilleure prise en compte des situations complexes créés par cette situation en souhaitant une sortie de crise la plus rapide possible.

Annexe 5 : Communiqués parus dans le magazine en ligne MET



Accueil > Actu > Fin de la grève des éboueurs de Pizzorno

actu

Fin de la grève des éboueurs de Pizzorno

Ma ville au quotidien

Mis à jour le 19 avril 2019 par la rédaction du MET



La grève des éboueurs de Pizzorno a pris fin jeudi soir. Un retour à la normale est attendu d'ici la fin de la semaine.

Mise à jour du 19 avril – 9h

L'entreprise Pizzorno a annoncé à la Métropole de Lyon avoir trouvé un accord pour sortir de la grève.

L'entreprise s'est engagée à rattraper son retard aujourd'hui et demain pour un retour à la normale à la fin de la semaine.

Mise à jour du 25 mars 2019

Conscient de l'impact de cette grève pour les habitants et les habitantes, David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon est en lien étroit avec les maires des communes concernées ainsi qu'avec la Préfecture.

“

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour n'exposer aucun-e citoyen-ne du territoire au moindre risque sanitaire et lié à la sécurité.

”

— David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon

Les négociations avec les représentants des organisations syndicales se poursuivent. Un rendez-vous est prévu dès demain matin, à 11 heures.

En parallèle, la rencontre sur les négociations liées au régime indemnitaire de l'ensemble des salariés de la collectivité, initialement programmée le 29 mars, est avancée au 27 mars. Voulu par le président de la Métropole, cette réunion était programmée de longue date : « Une négociation est en cours sur le régime indemnitaire des agents de la Métropole et devrait déboucher sur le vote d'une délibération avant l'été. Nous sommes dans une négociation globale qui concerne tous les métiers. La discussion menée avec ceux de la collecte ne peut pas être déconnectée du reste. »